



LA MOTTE INFO



Décembre 2024 n° 41



Site web : www.mazerolles16.fr.



Commune de Mazerolles charente,16.



[commune_de_mazerolles_16](https://www.instagram.com/commune_de_mazerolles_16)



Le mot du maire

Mazerolloises, Mazerollois,

L'année 2024 s'achève. Elle a été riche d'avancées sur la commune.

La Motte féodale et sa tour de guet sont maintenant accessibles. Une nouvelle manifestation, le week-end de Pentecôte, avec reconstitution médiévale, a vu le jour.

Les travaux des villages de l'Arbre et du Mas ont permis de sécuriser la circulation.

Des restaurations ont également été réalisées dans notre Salle Polyvalente, notre église, ainsi qu'au cimetière communal.

Nous essayons au mieux de répondre aux attentes de nos administrés. Je remercie toutes celles et ceux qui s'investissent pour le bien-être de la commune.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous espérons que l'année 2025 vous apporte toute la santé et le bonheur possible.

Restant à votre disposition.
Jean-Christophe NAUDON,
Maire de Mazerolles.



L'église Notre Dame de Mazerolles

Cet automne, la première tranche de travaux de l'église a été effectuée. À présent, le bâtiment se retrouve avec une couverture entièrement refaite à neuf. De quoi passer de nombreuses années à venir à l'abri des intempéries.

La cagnotte sur le site de la Fondation du Patrimoine reste ouverte pour les travaux à venir.

Participez à la restauration de l'église grâce à vos dons !

Rendez-vous sur le site internet de la commune.

www.mazerolles16.fr



Salle Maurice Faury

La salle polyvalente a connu aussi quelques travaux. Le sol a été entièrement refait. À l'heure où nous rédigeons cet article, le chantier est en cours.

Un parquet sera posé dans la grande salle. La salle Polyvalente sera bientôt disponible pour vous accueillir de nouveau !





Voirie et travaux

Cette année, vous avez pu le constater, des travaux de sécurisation de la traversée de l'Arbre ont été réalisés.

Plus récemment, le village du Mas a été mieux sécurisé et délimité. Après consultation des riverains, leurs choix ont été les suivants : réfection totale de la chaussée, limitation de vitesse à 30 Km/h et installation de systèmes de ralentissement.

Par ailleurs, les abords des voies communales ont été nettoyés. L'entretien des chemins ruraux est en cours.



L'association Gym Douce vous informe...

Après 36 séances de gym, le 8 juillet le club de gym douce est parti en vacances non sans fêter la dernière séance par un repas partagé, une visite du nouveau site de la Motte et une ballade dans les chemins de la commune.

La saison 2024/2025 a commencé le 23 septembre avec une trentaine d'adhérents inscrits. La troisième saison de l'association démarre avec une première acquisition (coussins d'équilibre) grâce à l'aide de la commune et de notre banque (C A).

Tout au long de l'année, 36 séances sont prévues chaque lundi matin de 9h à 10h sous la houlette de Marianne. Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Chantal Balotte n° 06 33 96 12 61 ou Jean Luc Forgeas 06 46 39 01 46.



Rappels concernant les Déclarations préalables et Permis de construire OBLIGATOIRES en cas de travaux .

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Quelques informations concernant notre communauté de communes

Politique santé en Charente Limousine

Conscient d'une démographie médicale particulièrement alarmante sur son territoire, (avec 3.6 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 6,2 à l'échelle départementale et les 8,4 à l'échelle nationale), la communauté de communes, avec les communes du territoire, s'est pleinement emparée du sujet de la santé, et ce, même si cette dernière relève des missions régaliennes de l'Etat.



Création d'un centre de soins non programmés

La communauté de communes a racheté l'ancien cabinet dentaire de Chasseneuil-sur-Bonnieure. Un centre de soins non programmé, porté par un collectif de médecins urgentistes s'y est installé dès janvier 2024. Il s'agit d'un centre de petites urgences, intermédiaire entre la médecine de ville et les urgences hospitalières.

Ce CSNP est un projet co-porté par la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure et la communauté de communes de Charente Limousine, permettant d'apporter une réponse bâtie par le territoire à un enjeu essentiel : la désertification médicale.



Recherche active de professionnels de santé

La communauté de communes déploie le maximum de moyens pour pallier à l'absence de renouvellement, en priorité, des médecins généralistes en fin d'exercice :

- ▶ Convention conclue avec des cabinets de prospection, pour identifier et faire venir sur le territoire des médecins généralistes.
- ▶ Proposition d'une convention avec Charente Santé, qui permettrait à la communauté de communes de financer une partie du reste à charge, dès l'instant où un médecin salarié de Charente Santé exercerait en Charente Limousine.



Poursuite du maillage bâtementaire

En parallèle, la communauté de communes souhaite poursuivre son maillage bâtementaire et offrir la possibilité à des médecins généralistes de s'installer dans les différentes centralités.

Toutes les pistes, ou possibilités réglementaires proposées, sont ou seront activées pour que la Charente Limousine retrouve une démographie médicale bien davantage en adéquation avec les attentes de la population.



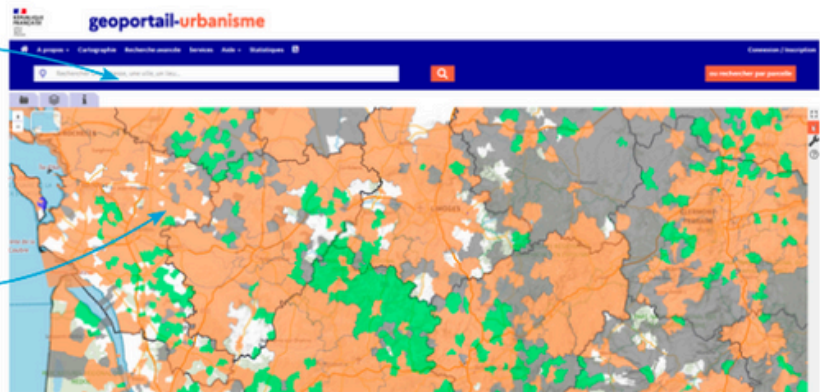
Vous souhaitez connaître les dispositions d'urbanisme s'appliquant à une parcelle ?

Connectez-vous au géoportail de l'urbanisme :
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/>

Saisir l'adresse concernée

Ou

Sélectionner la parcelle concernée en zoomant sur la carte.

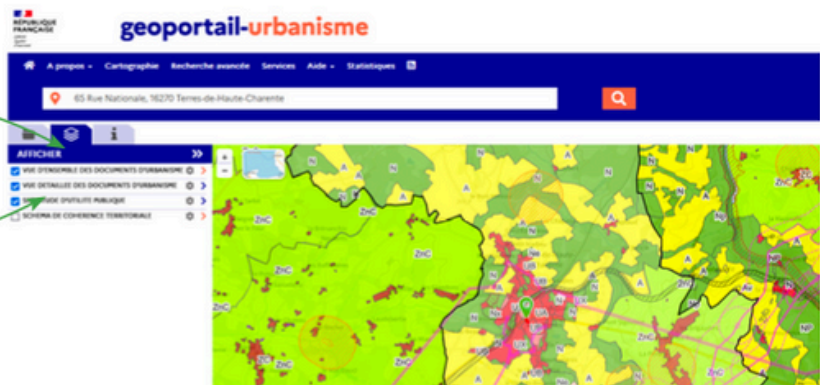


Accès à la fiche de la parcelle indiquant les dispositions d'urbanisme applicables



Accès aux différentes pièces du document d'urbanisme

Accès aux servitudes d'utilité publique s'appliquant sur cette parcelle.



En Charente Limousine, des aides de 500 à 5000€ pour améliorer votre habitat en complément de l'Anah.

Pour qui ?

Pour les propriétaires occupants aux ressources modestes et très modestes et les propriétaires bailleurs


Quels travaux ?

Rénovation énergétique
Adaptation du logement - autonomie
Résorption de l'habitat indigne
Amélioration du parc locatif

Quelles aides ?

Le montant des aides dépend du projet de travaux et des revenus des propriétaires.

Pour en savoir plus, faites appel à un conseiller France Rénov'

CONSEILLER	CAUE de la Charente 05 45 92 95 93 31 bd Besson Bey 16000 ANGOULÊME Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi Rendez-vous possibles à Confolens et Terres-de-Haute-Charente
	



**Vérifiez votre éligibilité au Chèque
Énergie jusqu'au 31 décembre**



Le Chèque Énergie 2024, mis en place par l'État et qui aide à régler les factures d'énergie du logement, a été envoyé automatiquement lors d'une première vague d'avril à mai 2024 aux ménages éligibles en 2023.

Vous ne l'avez pas reçu et pensez être éligible ?

L'État a mis en place un portail Chèque Énergie1, disponible pour vérifier votre éligibilité et demander votre chèque jusqu'au 31 décembre 2024.

Pour en bénéficier, vous devez avoir déclaré aux impôts en 2023 des revenus 2022 inférieurs à 11 000 €

Ne passez pas à côté du Chèque Energie pour vous aider à régler vos factures !

**Nous Vous informons que le secrétariat de mairie sera fermé :
du 23 décembre 2024 au 4 janvier 2025 inclus.**

Merci de votre compréhension

**Les vœux du maire auront lieu le
Samedi 18 janvier 2025.**

**Pour une meilleure organisation, merci
de confirmer votre présence au
secrétariat de la mairie.**

Associations
 AGENDA
 Activités sportives
 animations...



Découvrez le site internet
 de l'association :
 un agenda et un regard sur
 la vie associative locale
www.montembelvie.com



Bientôt 16 ans ?
 Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie
 de ton lieu de résidence

Comment ?
 Avec ta carte nationale
 d'identité ou ton passeport,
 ton livret de famille et un
 justificatif de domicile

Pourquoi ? À l'issue de ton
 recensement, tu seras
 convoqué pour effectuer
 ta JDC

À l'issue de ta JDC, un certificat de participation
 te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à
 des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et
 concours (grandes écoles, entrées dans la
 fonction publique...)
 Il est également exigé pour passer le permis de
 conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même
 dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de
 ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai
 légal

RAPPEL

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h / Mercredi semaines paires : 9 h - 12 h / Samedi semaines impaires : 9 h - 12 h

La mairie est fermée au public le Jeudi matin



**N'oubliez pas le
 ramonage de vos
 conduits de cheminée,
 pour éviter tout risque
 de départ de feu !**

Randonnées*

Sorties les **mardis** avec deux groupes : 8 à 10 kms à allure modérée et 10 à 13 kms allure plus soutenue. Départ des randonnées à 14h.

Sorties du **jeudi** à la journée (20 à 25 kms).
Départ des randonnées à 9h.

Nouveauté : sorties le **dimanche**, départ à 9h30

Ecole Multi Sports

Pour les enfants de 7 à 10 ans, découverte de disciplines sportives, le **jeudi** de 17h à 18h :

Course d'orientation, Escrime, Handball (avec intervention du club de l'ETEC), Vélo (passage du Savoir Rouler)



Atelier couture*

Un **lundi** par mois de 18h à 20h, à la salle d'exposition de la bibliothèque.

Les activités se déroulent autour de 3 axes :

- Couverture vidéo des événements et manifestations qui se déroulent sur notre territoire
- Réalisation de DVD ou de fichiers MP4
- Poursuite de la diffusion sur Facebook de nos 3 chaînes de télévision :
 - TV « Canton de Montemboeuf » format court
 - TV « Canton de Montemboeuf » long format
 - TV « Canton de Charente -Bonnieure ».

SPORTS



Badminton Loisirs

Séances au gymnase de Montemboeuf :
le **mardi** de 19h30 à 21h30
le **jeudi** de 19h30 à 21h30
le **dimanche** de 9h à 11h

Entretien corporel

Séances pour tout âge, les **mardis** de 18h30 à 19h30 au gymnase de Montemboeuf (sauf vacances scolaires)

Sports Loisirs Adultes

Séances pour tout âge, les **jeudis** de 18h30 à 19h30 au gymnase de Montemboeuf (sauf vacances scolaires)
volley, basket, hand

LOISIRS

Section vidéo

Les aiguilles*

Crochet/Broderie/Tricot

Tous les **mercredis** de 14h30 à 16h30 à la salle d'exposition de la bibliothèque de Montemboeuf.

Section Los Vironaires*

Groupe de danses et musiques traditionnelles
Atelier danses de bal folk à la salle des fêtes de Saint Adjutory un **mardi** sur 2 de 20h à 22h.

Cinéma

Séance le **3^{ème} vendredi** de chaque mois, à 20h30, au Centre Culturel de Montemboeuf

En 2025

- Vendredi 24 janvier : spectacle de magie au centre culturel de Montemboeuf
 - Chaque premier lundi des vacances scolaires une sortie tout public
 - Samedi 1^{er} mars à 15h : Défilé du Carnaval
 - Mardi 22 avril : Aquascope, nouveau parc du Futuroscope
 - Vendredi 16 mai à 19h : Apéro concert au stade de Saint Adjutory
 - L'escape game spécial Halloween

AAEP - 13 place de la mairie 16310 MONTEMBOEUF - 06 71 56 94 13

ass.aeepmontemboeuf@orange.fr / Facebook : AAEP Montemboeuf /

Infos séances de cinéma : www.crcatb.fr



*Les calendriers des sections sont disponibles sur le Facebook de l'AAEP

Espace de Vie Sociale

L'AAEP est un Espace de Vie Sociale agréé par la CAF, soutenu par le SIVOS de Montemboeuf et la Communauté de Communes de Charente Limousine. L'AAEP propose des activités à tous les habitants du territoire de l'ancien canton. Rejoignez-nous !

Secteur jeunes
(11-17 ans)

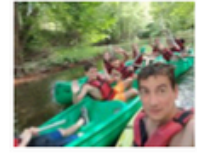
JEUNESSE

Activités AAEP/Collège : Centre de Loisirs Associé au Collège (CLAC) :

- animations diverses et variées, encadrées par l'animateur de l'AAEP Florian de 13h à 14h au collège (basket, biathlon, foot, jeux de société, blind test...)
- différents projets en partenariat avec les professeurs : projet échanges français anglais, savoir rouler, savoir nager, projet création jeu de société

Activités AAEP (en journée, demi-journée et/ou soirée) :

- la première semaine des petites vacances scolaires (octobre, février, avril)
- les 5 premières semaines des vacances d'été (des séjours sont également organisés)
- soirées internes/demi-pensionnaires certains jeudis soirs pendant l'année scolaire
 - soirées chaque vendredi des vacances scolaires



Séjour Aubeterre
sur Drôme 2024



Projet échanges
français anglais



Sortie Adventure Park

ENFANCE

Accueil de loisirs

Ouverture de l'accueil de loisirs de 7h30 à 18h30 :

- la première semaine des petites vacances scolaires (octobre, février, avril)
- les 5 premières semaines des vacances d'été (des séjours sont également organisés)
 - les mercredis à la journée ou demi-journée avec repas inclus

Tarif calculé en fonction des ressources des familles (CAF ou MSA) : de 7€ à 15€ par jour.

TOUT PUBLIC

Groupe Mam'pas'drôles

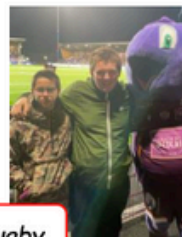
Echanges et discussions autour de la parentalité :
éducation, vie quotidienne... entre adultes, avec
intervenants professionnels ou non

Ateliers, Sorties et Evènements

L'AAEP propose des ateliers, sorties et
événements. Le programme TOUT PUBLIC est
disponible en mairie et sur le Facebook de
l'AAEP.



Atelier yoga kids



Sortie au SA XV rugby



Sortie tout public au Bournat



*Nous vous
souhaitons de
joyeuses fêtes de
fin d'année !!*

